



**ÉCOLE
SUPÉRIEURE
D'ART
DE CLERMONT
MÉTROPOLE**

**25, RUE KESSLER
63000 CLERMONT-FERRAND
T. 04 73 17 36 10
ESACM.FR
WWW.ESACM.FR**

DÉCISION DU 18 MARS 2026

Portant nomination des membres du jury de l'examen d'entrée
pour la session du printemps 2026

La directrice,

Au vu :

- du Code de l'éducation, notamment ses articles L. 216-3, L. 759-1 et suivants et D. 759-5 à D. 759-8 ;
- du Décret n° 2017-718 du 2 mai 2017 relatif aux établissements d'enseignement de la création artistique ;
- de l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes, dans sa version consolidée du 21 juillet 2021 ;
- de l'arrêté du 9 juillet 2021 modifiant l'arrêté du 16 juillet 2013 portant organisation de l'enseignement supérieur d'arts plastiques dans les établissements d'enseignement supérieur délivrant des diplômes ;

DÉCIDE QUE

Article 1^{er}

Sont nommé-es membres du jury de l'examen d'entrée de l'école supérieure d'art de Clermont Métropole (ESACM), session du printemps 2026 :

- Clémence AGNEZ, enseignante en philosophie
- Florence ARRIEU, assistante d'enseignement en multimédia/FabLab
- David BLASCO, enseignante en ateliers préparatoires
- Rada BOUKOVA, enseignante en sculpture/espace/installation
- Régine CIROTTEAU, enseignante en vidéo/cinéma/performance
- Matthieu DUSSOL, assistante d'enseignement en vidéo
- Audrey GALLAIS, enseignante en ateliers préparatoires et cours publics
- Stéphane GANDOLFO, assistant d'enseignement en photographie
- Nelly GIRARDEAU, enseignante en vidéo/cinéma
- Armand JALUT, enseignant en peinture/couleur/espace
- Jan KOPP, enseignant en sculpture
- Serge LHÉRMITTE, enseignant en photographie
- Michèle MARTEL, enseignante en histoire et théorie de l'art
- Cécile MONTEIRO-BRAZ, enseignante en impression/édition
- Gyan PANCHAL, enseignant en sculpture/espace/installation
- Anthony POIRAUDEAU, enseignant en écriture/littérature
- Alex POU, enseignant en vidéo/cinéma
- Clara PULEIO, assistante d'enseignement en impression/édition
- Marion ROBIN, enseignante en peinture/couleur/espace
- Geoffrey VEYRINES, assistant d'enseignement en musique/son

Chaque jury comprend un-e étudiant-e actuellement en 3^e, 4^e ou 5^e année d'études au sein de l'établissement, avec voix consultative.

Article 2

Sont nommé-es pour suppléer l'absence éventuelle d'un-e membre d'un jury tout en veillant au respect l'objectif de parité entre les femmes et les hommes :

- Emilié BROUT, enseignante en pratiques numériques
- Claire GONCALVES, assistante d'enseignement en sculpture/espace/installation
- Guillaume HEUGUET, enseignant en théorie de l'art

Article 3

La directrice de l'ÉSACM est chargée de l'exécution de la présente décision.

Fait le 18 mars 2026


Sandrine REBEYRAT
Directrice de l'ÉSACM

